



Une écoute et de l'aide, en toute confidentialité

Que vous soyez victime ou auteur présumé d'infraction, en souffrance ou en danger moral ou physique, l'intervenante sociale prend en compte votre situation. Elle vous écoute, vous conseille, vous oriente. Si besoin, elle accompagne vos premières démarches, puis passe le relais aux services compétents.

L'intervenante sociale travaille en collaboration avec de nombreuses structures : justice (parquet, juges), associations d'aide, services sociaux, services d'insertion, services de santé, offices du logement, centres d'hébergement d'urgence, etc.

Travailleuse sociale diplômée d'État, l'intervenante sociale est soumise au secret professionnel ; elle agit dans le respect de l'autonomie des personnes.

Le poste de l'intervenante sociale est cofinancé par le Département de l'Aube, Troyes Champagne Métropole et l'État, dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes, et de l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté.

Conception : Komunik - Impression : PATON - 07/2019



Agression, violences conjugales, menaces, harcèlement, conflit de voisinage, vol, addiction, problèmes d'éducation, difficulté à se loger, détresse, enfant en danger, radicalisation, prostitution

Vous connaissez des difficultés ? Vous êtes victime de violences ? Réagissez, parlez-en !

Rencontrez l'intervenante sociale, gratuitement et en toute confidentialité. Et trouvez aide et soutien.

Pour prendre rendez-vous
avec Magali Journet, intervenante sociale :



appeler le : **06 21 83 50 04**



écrire à : **magali.journet@aube.fr**



se rendre ou contacter l'une de ses deux permanences :

commissariat de police de Troyes
18 rue des Gayettes
Tél. : 03 25 43 51 00

gendarmerie de Romilly-sur-Seine
62 rue de la Boule d'or
Tél. : 03 25 24 71 82